



RELEASE T2 R2026.JUN

DGSO - DIRECTION GÉNÉRALE DE LA STABILITÉ FINANCIÈRE ET DES OPÉRATIONS

DIIF - DIRECTION DE L'INNOVATION ET DES INFRASTRUCTURES DE MARCHÉS FINANCIERS

SERI - SERVICE DES RÈGLEMENTS INTERBANCAIRES



CLASSIFICATION : BDF PUBLIC



SOMMAIRE

1. JALONS
2. PÉRIMÈTRE DES ÉVOLUTIONS
3. DÉTAILS PAR CHANGE REQUEST
4. CONTACTS

R2026.JUN : JALONS

		UTEST Go/NoGo	PROD Go/NoGo
		13/03/2026	28/05/2026
R2026.JUN Packages	EAC delivry	UTEST delivery	PROD delivery
Package 1	19/12/2025	27/03/2026	13/06/2026
Package 2			
Package 3	23/01/2026		
Package 4	30/01/2026		
Package 5	20/02/2026		
Package 6	06/03/2026		
Package 7	20/03/2026		
Package 8	27/03/2026		
Package 9	17/04/2026	17/04/2026	
Package 10	24/04/2026	24/04/2026	
Package 11	30/04/2026	30/04/2026	
Package 12	07/05/2026	07/05/2026	
Package 13	13/05/2026	13/05/2026	
Package 14	22/05/2026	22/05/2026	
Package 15	29/05/2026	29/05/2026	
Package 16	05/06/2026	05/06/2026	

R2026.JUN : PÉRIMÈTRE DES ÉVOLUTIONS

- T2-0115-UHB : relevé de comptes en U2A
- T2-0132-SYS : alignement des messages T2 avec ISO 20022 MR2020-2024
(sauf messages de paiement RTGS : pacs.002,004,008,009,010 et camt.029/056)
- T2-0157-UDFS (non publié) : insolvency pendant la fenêtre de maintenance (uniquement pour BCN)
- T2-0163-SYS (non publié) : premières évolutions pour T2 recovery (uniquement pour BCN)

cf. lien sur le site BCE :

<https://www.ecb.europa.eu/paym/target/target-professional-use-documents-links/t2/html/index.en.html>

T2-0115-UHB : RELEVÉ DE COMPTES EN U2A

- **Avant cette évolution** : Actuellement, les relevés de compte ne peuvent être récupérés via le GUI CLM/RTGS qu'au format PDF. Ce fichier PDF contient une chaîne XML camt.053 non structurée, ce qui rend son exploitation complexe voire impossible.
- **Objectif de cette CR** :
 - Fournir une version exploitable des relevés de compte CLM et RTGS, accessibles en mode pull via l'écran U2A « Cash Transfers and Messages » puis « Download Statement of Account ».
 - Dans le cas où plusieurs relevés de compte sont demandés, ceux-ci seront regroupés dans un fichier XML unique (au lieu de plusieurs fichiers distincts).
- **Contenu** :
 - Le format PDF sera remplacé par un format XML pur.
 - Pas de BAH (business application header), le fichier xml débutera par : `<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>`
 - Le reste du fichier sera encapsulé dans les balises `<Response>` et `</Response>`.
 - A l'intérieur de ces balises `<Response>`, les messages camt.053 seront listés les uns après les autres, chacun encapsulé dans les balises `<Document [...]>` et `</Document>`.

T2-0132-SYS : ALIGNEMENT DES MESSAGES T2 AVEC ISO20022 MR2020-2024

- **Avant cette évolution :**
 - T2 utilisait la version MR2019 de la norme ISO 20022
- **Objectif de cette CR :**
 - Alignement des messages T2 avec la version ISO 20022 **MR 2020–2024**
- **Contenu :**
 - Tous les messages CLM et RTGS sont concernés (cf. fichier excel joint ci-après),
à l'exception des messages de paiement RTGS : pacs.002/004/008/009/010, camt.029/056, et des pain.998 pour les AS
 - Mise à niveau de la version du schéma (résultant de la migration des messages vers une version supérieure)
→ 26 messages utilisés par T2 sont concernés (cf. tableau ci-après)
→ + 12 messages CoCo (CRDM ou BDM : acmt.007/010/011/015/019, reda.014/017/022/043, camt.024/070/019)
 - Corrections supplémentaires (modifications dues aux demandes de changement ISO) :
 - **BIC** : migration vers le nouveau format (cf. ISO CR-0751))
[A-Z0-9]{4,4}[A-Z]{2,2}[A-Z0-9]{2,2}([A-Z0-9]{3,3}){0,1} au lieu de [A-Z]{6,6}[A-Z2-9][A-NP-Z0-9]([A-Z0-9]{3,3}){0,1}
→ **impact sur les head.001, camt.998, admi.005, acmt.007/010/011/015/019**
 - **Nom** : remplacement de **Inter Bank** par **Interbank** (cf. ISO CR-1083)) sans changement xml (dans *interbank settlement amount* et *interbank settlement date*)
→ **impact sur les camt.005 et camt.007**
 - **camt.048 (modification de reservation)** : changement de type de données et de règles métier
 - **⚠ Attention, le head.001 encapsulant tous les messages dont les messages de paiement (pacs.008/009/004/002...), ceux-ci sont aussi indirectement impactés par la montée de version du head.001**



T2-0132-SYS_ann
exe

Message	Ancien format	Nouveau format
admi.005	admi.005.001.01 (V01)	admi.005.001.02 (V02)
camt.003	camt.003.001.07 (V07)	camt.003.001.08 (V08)
camt.004	camt.004.001.08 (V08)	camt.004.001.10 (V10)
camt.005	camt.005.001.08 (V08)	camt.005.001.11 (V11)
camt.006	camt.006.001.08 (V08)	camt.006.001.11 (V11)
camt.007	camt.007.001.08 (V08)	camt.007.001.10 (V10)
camt.009	camt.009.001.07 (V07)	camt.009.001.08 (V08)
camt.010	camt.010.001.08 (V08)	camt.010.001.09 (V09)
camt.011	camt.011.001.07 (V07)	camt.011.001.08 (V08)
camt.012	camt.012.001.07 (V07)	camt.012.001.08 (V08)
camt.025	camt.025.001.05 (V05)	camt.025.001.07 (V07)
camt.029	camt.029.001.09 (V09)	camt.029.001.13 (V13)
camt.046	camt.046.001.05 (V05)	camt.046.001.08 (V08)
camt.047	camt.047.001.06 (V06)	camt.047.001.08 (V08)
camt.048	camt.048.001.05 (V05)	camt.048.001.07 (V07)
camt.049	camt.049.001.05 (V05)	camt.049.001.07 (V07)
camt.050	camt.050.001.05 (V05)	camt.050.001.07 (V07)
camt.053	camt.053.001.08 (V08)	camt.053.001.12 (V12)
camt.054	camt.054.001.08 (V08)	camt.054.001.12 (V12)
camt.056	camt.056.001.08 (V08)	camt.056.001.11 (V11)
head.001	head.001.001.01 (V01)	head.001.001.04 (V04)
pacs.002	pacs.002.001.10 (V10)	pacs.002.001.14 (V14)
pacs.009 (CLM)	pacs.009.001.08 (V08)	pacs.009.001.11 (V11)
pacs.010 (CLM)	pacs.010.001.03 (V03)	pacs.010.001.06 (V06)
reda.064	reda.064.001.01 (V01)	reda.064.001.02 (V02)
reda.065	reda.065.001.01 (V01)	reda.065.001.02 (V02)

T2-0157-UDFS : **INSOLVENCY PENDANT LA FENÊTRE DE MAINTENANCE**

- **Avant cette évolution** (uniquement pour BCN) :

- À ce jour, lorsqu'un party ou un compte est bloqué en cours de journée, un message est envoyé du CRDM à T2. Ce message est soit traité immédiatement, soit mis en attente pour un traitement ultérieur, par exemple si T2 entre en période de maintenance. À la fin de la période de maintenance, les messages de restriction intraday mis en attente sont traités en parallèle avec les autres messages. Dû à ce traitement parallèle, un message de paiement pouvait être traité bien qu'un compte ait été bloquée pour insolvabilité.

- **Objectif de cette CR** (uniquement pour BCN) :

- S'assurer que les messages de restriction intraday mis en attente sont toujours traités en priorité, avant tout autre message (dont les messages de paiement) après la fin des périodes de maintenance (obligatoire ou optionnelle).
- Précondition : restrictions intradays enregistrées dans CRDM et propagées à T2 avant que T2 ne sorte de la période de maintenance, ce qui implique que CRDM soit disponible pendant les périodes de maintenance.

T2-0163-SYS : PREMIÈRES ÉVOLUTIONS POUR T2 RECOVERY

- **Objectif de cette évolution** (uniquement pour BCN) :

- Dans le cadre du T2 recovery (reconstruction de T2 suite à une cyberattaque), adapter T2 en introduisant un événement permettant de prendre une « photo (snapshot) » des données T2 au moment adéquat de la journée ouvrable T2, en synchronisation avec T2S.
- Cette évolution fait suite au déplacement du moment de la « photo » de la fin de la journée au début de la journée, comme précisé dans la CR T2S-0830-SYS.

- **Contenu** (uniquement pour BCN) :

- Un nouvel événement, désigné par le code « TARP », sera intégré dans la journée ouvrable T2. Cet événement sera exécuté trois minutes après le début des événements CSOD/RSOD, dans le cadre du changement de journée, soit vers 18h48 (et 19h03 le dernier jour de constitution des RO).
- Les processus de création de la « photo » ou de récupération des données T2 ne sont pas couverts par cette demande de changement, mais relèvent de la CR T2-0167-SYS qui concerne la solution T2 recovery.

CONTACTS

SERI (Service des règlements interbancaires)

Chef de service et adjointe : Antoine KAH, Chloé TERRIER

➤ **ST2BF (Support TARGET2 Banque de France) :**

Responsable et adjointe : Vanessa GOHIER, Hajer MOURALI

- PROD : support-target@banque-france.fr, 01 42 97 79 00 // 01 42 92 96 73
- TEST : test-support-target@banque-france.fr, 01 42 97 79 88

➤ **SAR (Section Administration des comptes et des Référentiels) :**

Responsable et adjoint : Katia CANCHES, Axel PETITPREZ

- PROD & TEST : referentiel-target@banque-france.fr, 01 42 92 24 82

